



# Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 12 mai 2026

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal – rue du Centre, 27 - 6927 RESTEIGNE, le **12 mai 2026 à 20 heure 00**.

---

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Technique

1. *LC - 261 - Revente des véhicules Volkswagen Crafter et Peugeot Partner - Approbation*
2. *LC - 862 - Mise en vente des anciennes pierres du cimetière de Tellin.*
3. *RR - 861 - REMPLACEMENT DU SYSTEME DE GESTION CENTRALISEE DES ACCES AUX BATIMENTS COMMUNAUX - Méthode d'attribution de badges pour des personnes extérieures à la commune - Avis*

#### Finance - Comptabilité

4. *AY - 484.779 - Redevance traitement des demandes en matière d'aménagement du territoire et d'environnement - Exercices 2026 à 2031 - Proposition de révision*

#### Patrimoine

5. *AY - 57.506.36. Convention d'occupation précaire et gratuite - Promo Tellin*

#### Centre Public de l'Action Sociale

6. *MR - 185.5. C.P.A.S. - Comptes CPAS relatif à l'exercice 2025 - Tutelle d'approbation.*

#### Secrétariat

7. *MR-9.702 Intercommunale ORES - Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du jeudi 21 mai 2026 à 10 heures 30*
8. *MR-172 ROI du Conseil Communal - Modifications des articles 46 et 84*

## Séance à huis clos

### Personnel

#### **9. RM - 397.2 Règlement général des données à caractère personnel - Désignation du Délégué à la Protection des Données et responsable Open Data**

Fait à Tellin, le 29 avril 2026

Par le Collège Communal,

**La Directrice générale**



**LAMOTTE A.**



**Le Bourgmestre**



**CLARINVAL F.**

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers. Ceux-ci sont consultables auprès de la DG (tél : 0495 / 20 25 10)